

6° Pierre des Champs mourut religieux à l'abbaye de la Trappe.

7° Nicolas des Champs était diacre et chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournay en Flandre le 9 août 1677 et fit son testament le 17 novembre 1698.

8° Suzanne des Champs mourut religieuse à l'abbaye de Bondeville.

9° Jeanne des Champs fut religieuse à l'abbaye de Port-Royal.

10° Anne des Champs mourut sans alliance le 23 septembre 1713.

11° Marie des Champs mourut aussi sans s'être mariée le 24 septembre 1713.

VIII.—Adrien des Champs est qualifié de chevalier, seigneur de Costecoste, des Landres, de Cliponville, d'Hardenville et de Montaubert. Il épousa, le 1er août 1670, Anne, fille de noble homme maître Charles Boullays, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier au baillage et siège présidial de Rouen, et de dame Madeleine Hébert. Ils eurent deux enfants :

1° Charles-Adrien des Champs, qui suit.

2° Antoine des Champs dit le chevalier de Costecoste. Il fut capitaine dans un régiment de dragons.

IX.—Charles-Adrien des Champs fut chevalier, seigneur de Costecoste, d'Hardenville, de Boishébert, de Montlévêque et de Cliponville, seigneur et patron honoraire d'Anvronville et de Hautot-le-Valois. Il épousa, par articles sous seings privés du 9 mai 1713, Marie-Elizabeth, fille de Jacques de Quiros, écuyer, sieur de Coquereauumont, conseiller du roi, auditeur en la cour des comptes, aides et finances de Normandie, et de noble dame Marie Bouliard. Ils eurent un fils :